

BOUGUENAIS

QUAI DE LA VALLÉE



Réglementation
RT
2012
thermique

T2
au
T3

Accession
BRS
solidaire

commercialisé pour :

cdc habitat
social



OUVERTURE
ACCESSION
SOLIDAIRE

www.mfla.fr

Le Quai de la Vallée, une adresse privilégiée à Bouguenais

Au cœur d'un environnement résidentiel agréable, la résidence du Quai de la Vallée a été imaginée pour offrir un cadre de vie harmonieux, où confort, sérénité et praticité se conjuguent au quotidien.

Idéalement située à Bouguenais, aux portes de Nantes, la résidence bénéficie d'une localisation recherchée. À proximité immédiate des commerces, des établissements scolaires, des services et des grands axes de circulation, elle permet de profiter pleinement des avantages de la métropole tout en préservant une qualité de vie privilégiée.

À taille humaine, le Quai de la Vallée accueille des appartements du 2 au 3 pièces, conçus pour répondre aux attentes des modes de vie actuels. Baignés de lumière naturelle grâce à des orientations soigneusement étudiées, les logements offrent des espaces de vie fonctionnels, confortables et agréables à vivre tout au long de l'année.

Son architecture élégante et contemporaine s'intègre avec harmonie dans son environnement. Les matériaux sélectionnés avec soin ainsi que les aménagements paysagers participent à la création d'un ensemble résidentiel durable, esthétique et convivial.

Pensée notamment pour les primo-accédants, la résidence répond aux exigences de la réglementation thermique RT 2012, garantissant un haut niveau de performance énergétique et de confort acoustique.

Avec le Quai de la Vallée, MFLA signe une réalisation à taille humaine qui allie qualité de vie, emplacement stratégique et accessibilité, offrant ainsi une opportunité idéale pour devenir propriétaire dans la métropole nantaise.

Facilité d'acquisition BRS

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif d'accession sociale à la propriété qui permet de dissocier le bâti du sol sur lequel il est construit afin de réduire le prix d'acquisition du logement. Vous devenez propriétaire à un tarif très avantageux en contrepartie du versement mensuel d'une faible redevance foncière. Cette redevance correspond au droit d'occupation et d'usage du terrain.

Pour pouvoir bénéficier d'un Bail Réel Solidaire, les ménages successifs doivent :

- Respecter un plafond de ressources
- Occuper le logement à titre de résidence principale

PROXIMITÉ DE NANTES

sans les contraintes du centre-ville.
Desservie par le tramway, plusieurs lignes de bus
et accès rapide au périphérique

CADRE DE VIE VERDOYANT

environnement naturel et apaisant
avec de nombreux espaces verts,
promenades et loisirs de plein air sur le site de la Roche Ballue

EMPLACEMENT EN CŒUR DE VILLE

à proximité des commerces et des services

UN DYNAMISME ASSOCIATIF ET SPORTIF

Accession solidaire

3 logements en BRS

T2 à partir de
142 170 €*

T3 à
178 877 €*

Livraison

1er semestre 2027

Réglementation énergétique

RT 2012 - 10 %

Atout de la résidence

- Stationnement en sous-sol sécurisé
- Locaux deux roues

Facilité d'acquisition MFLA

Dépôt de garantie de 1000€
à la réservation

* TVA réduite à 5.5%

BRS : procédure soumise à conditions



LE QUAI DE LA VALLÉE

16 quai de la Vallée
44340
BOUGUENAI

Architecte : MILLE ARCHITECTES



commercialisé par



10 Boulevard Charles Gautier
44800 Saint-Herblain

Tél : 02 40 85 46 78
contact@mfla.fr

www.mfla.fr

